

LISTE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LA DELIVRANCE D'UN TITRE DE SEJOUR EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

3- CST CSP PF : Carte de séjour temporaire mention « Profession libérale »

(Article L421-5 et L421-6 du CESEDA)

L'étranger doit se présenter personnellement et apporter les originaux et une copie des documents demandés. Les documents en langue étrangères doivent être traduits en français par un traducteur assermenté.

1. DOCUMENTS PREMIERE DEMANDE ET RENOUELEMENT

1.1. Formulaire de « demande de titre de séjour »

1.2. Justificatif d'état civil et de nationalité :

▪ Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée) ou à défaut, autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, etc.)

1.3. Visa de long séjour ou titre de séjour en cours de validité

1.4. Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :

▪ Facture d'électricité ou eau ou téléphone fixe ou d'accès à internet ou bail de location de moins de 6 mois ou quittance de loyer (si locataire) ou impôt foncier

▪ Si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois

▪ Si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile récent

1.5 Justificatif de couverture médicale à jour

1.6. 2 photographies d'identité récentes

1.7. Timbre fiscal à 9 000 FXPF

1.8. Justificatifs d'immatriculation de l'entreprise de moins de 3 mois :

▪ Statuts kbis

▪ S'il s'agit d'une profession réglementée : autorisation d'exercice

1.9. Si vous résidez en Polynésie française :

▪ Déclaration sur l'honneur de non-condamnation ou de non faillite

2. DEMANDE DE CARTE DE SEJOUR PLURIANNUELLE

2.1. Pièces au point 1 (sauf timbre fiscal à 9000FXPF)

2.2. Acte d'engagement à respecter les valeurs de la République signé et daté

2.3. Timbre fiscal à 20 000FXPF

Obtenir des renseignements complémentaires :

<https://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Demarches/Accueil-des-etrangers>

Nous contacter : par Tel : 40468631 (13h à 16h) ou par Email : etrangers@polynesie-francaise.pref.gouv.fr